

de leurs pères les jeunes gens qui en trop grand nombre, se sentent pris de la maladie de l'émigration.

Que Dieu bénisse les travaux des cultivateurs; qu'il répande sur leurs champs sa pluie bienfaisante, et les rayons vivifiants de son soleil. Qu'il leur donne à tous le courage nécessaire pour supporter vaillamment les fatigues de leur rude labeur, qu'il récompense leurs efforts par d'abondantes moissons.

Que souhaiterons nous encore à nos abonnés et à tous les canadiens en général, sinon la charité et l'union? On l'a dit bien souvent, les canadiens ont hérité de leurs ancêtres normands, une tendance à la chicane et aux procès qui ne peut qu'affaiblir leur influence et nuire à leurs intérêts, nous leur disons donc avec l'aimable saint François de Sales: "La pauvre mère poule qui nous tient sous ses ailes, comme ses petits poussins, a bien assez de peine à nous défendre des oiseaux de proie, sans que nous nous entrebecquetions les uns les autres, et que nous lui donnions des entorses." A cette époque de l'année où l'on entend encore l'écho du chant des anges: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" ce souhait se présente tout naturellement, et nous le faisons de tout cœur à nos compatriotes.

*Le Pape laissera-t-il Rome?*—Voilà la question qui captive, à cette heure l'attention catholique. M. François Carry a traité cette question avec un grand soin et une grande compétence dans le correspondant du 25 juin dernier. Nous donnons ici une analyse succincte de son travail.

La capitulation ou l'exil: tel est le dilemme fatal dans lequel la politique violente de M. Crispi, premier ministre du gouvernement italien, prétend enfermer et accblor la Papauté. La capitulation, c'est-à-dire l'abdication volontaire des droits du Saint-Siège, sur son domaine temporel, l'acceptation pure et simple de la position faite au Saint-Père par le gouvernement italien, c'est là un rêve monstrueux qui ne se réalisera jamais. Parmi les libéraux et les officiers italiens beaucoup sont persuadés que tôt ou tard le Pape finira, de guerre lasse, par accepter cette position, et ils comptent sur le temps pour résoudre la difficulté qui les importune aujourd'hui. Le monde catholique peut être tranquille à l'égard de cette solution, ce n'est pas le sacré collège actuel, dont tous les membres font preuve d'une égale fermeté dans la revendication des droits de la Papauté, qui fournira à M. Crispi le pape de ses rêves.

Reste donc l'autre alternative, celle d'un exil de la Papauté de la Ville Eternelle. Cette question n'est pas nouvelle, voici les phases diverses qu'elle a déjà traversées:

Au lendemain de l'invasion de Rome par les troupes piémontaises, en 1870, cette question de l'exil du Pape se posa au Vatican. Si elle fut résolue négativement, il n'est pas difficile, indépendamment des motifs supérieurs qui ont dicté l'attitude de Pie IX, de trouver des explications plausibles de ce fait. Pie IX n'était plus jeune, les années et les épreuves avaient brisé ses forces. L'Europe se débattait, en ce moment, dans d'effroyables convulsions, et la France cette protectrice née du Saint-Siège s'abîmait dans une catastrophe. En outre, on croyait alors à Rome, que l'occupation de cette ville par les troupes italiennes, ne serait pas de longue durée. Puis à mesure que les mois et les années s'écoulaient, les forces de l'auguste Pontife s'affaiblissaient davantage, et un départ de Rome devenait de plus en plus impossible, Pie IX mourut en prison et non pas en exil.

Au lendemain de la mort de Pie IX, le conclave, dit-on, agita la question de savoir s'il se réunirait en dehors de l'Italie. Mais sur les instances de son doyen, le cardinal di Pietro, le sacré collège abandonna ce projet et se hâta

de donner un nouveau chef à l'Eglise.

A peine installé sur le siège de saint Pierre, Léon XIII dut naturellement subir la situation violente qui l'était faite, et renfermé dans l'enceinte du Vatican, attendit les événements. Bientôt on put voir que le gouvernement italien n'était pas disposé à rien relâcher de ses prétentions.

La question du départ du Pape, reparut à l'occasion des scènes honteuses qui marquèrent les funérailles solennelles de Pie IX, le 13 juillet 1881. On sait que la translation des restes de l'auguste Pontife à la basilique Saint-Laurent, où lui-même avait choisi son tombeau fut le signal de désordres scandaleux qui eurent dans le monde entier un douloureux retentissement. Une bande de forcenés rompit violemment le cortège. Passaillant coups de pierres, et au moment où la procession traversait le pont Saint-Ange, peu s'en fallut que quelqu'un misérable ne jetassent dans le Tibre le cadavre de Pie IX, on put, dans tous les cas, entendre ces cris hideux: "A l'eau le Pape! Au Tibre cette charogne!" Ces désordres, qui s'étaient accomplis avec la tolérance ou la complicité du gouvernement italien, projetèrent une luciole sinistre sur les véritables desseins de la secte révolutionnaire installée à Rome, et sur la situation douloureuse du Pape dans la Ville Eternelle.

L'idée du départ de la Papauté fut agitée non seulement dans la presse, mais encore dans les notes diplomatiques. Léon XIII cependant n'était pas homme à précipiter les choses, il laissa se dérouler les événements.

La question fut posée de nouveau en mars 1884, lendemain de la spoliation de la Propagande. — L'énormité de cet attentat ouvrit les plus tristes perspectives sur l'avenir de la Papauté. — L'émoi fut vif au Vatican et l'indignation générale dans le monde catholique, cet événement remit en question le départ du Pape. En novembre 1888, les chambres italiennes sanctionnèrent une nouvelle œuvre oppressive et tyrannique, Code pénal, et la presse pontificale fit clairement entendre que cette solution que M. Crispi s'applique à rendre de plus en plus inévitable, forme l'objet constant des préoccupations du Pontife.

Que nous importe le départ du Pape, disent les organes de M. Crispi — Cette indifférence qu'ils affectent est bien sincère? Nous en doutons. Si le Pape prisonnier est un danger pour l'Italie, le Pape exilé devient un danger bien plus redoutable. — Qu'on consulte l'histoire l'on verra que toutes les fois que les Papes ont été rayés, moins par la force étrangère, mais la logique des choses, par le besoin, le vide immense qu'ils avaient laissé derrière eux, à Rome et dans toute l'Italie. Car s'ils comprennent à la rigueur le Pape hors de Rome, on ne saurait comprendre Rome et l'Italie sous le Pape. —

Il suffit que cette idée du départ du Pape soit agitée par quelque organe autorisé pour que, aussitôt, l'opinion publique s'émeuve en Europe. Que serait-ce le jour elle entrerait dans la période d'exécution? Dans tous les cas ce n'est plus une simple question théorique; au Vatican, on l'envisage de plus en plus comme une éventualité dont la réalisation ne dépend que des circonstances. A chaque pas que fait le gouvernement italien dans la voie de la violence, à chaque tour de vis qu'il donne au cercle de fer qui étreint le Vatican, la question se pose en des termes plus pressants.

La manifestation dont Rome a été le théâtre, le 9 dernier, pour l'inauguration du monument de Giordano Bruno, moine apostat, surpasse en gravité toutes celles que Rome a vues depuis la brèche de la Porta Pia. Bien que le gouvernement ait affecté de ne prendre aucune part à cette orgie anti-cléricale et maçonnique, lui qui en a été l'instigateur et l'auteur responsable.